

## MUNICIPALITÉ EN BREF

### **L'élection complémentaire à la Municipalité de Vevey est reportée**

En raison de la pandémie de coronavirus, l'Etat de Vaud a pris la décision d'annuler les scrutins communaux prévus le 17 mai prochain. L'élection complémentaire à la Municipalité de Vevey prévue ce jour-là est ainsi reportée à une date ultérieure.

Conformément aux directives émises par le Canton, le maintien du délai pour le dépôt des candidatures est conservé. Les règles sur les élections tacites demeurent applicables. Les listes des candidats peuvent être déposées sur rendez-vous uniquement au Greffe municipal (par courriel ou au no 021 925 34 87), et ce à partir du lundi 30 mars 2020 à 9h et jusqu'au lundi 6 avril 2020 à 12h.

### **Fitness urbain et grils inaccessibles, changement d'horaire à la déchetterie**

Pour limiter la propagation de l'épidémie de coronavirus, et dans le cadre des mesures de protection de la population, la Municipalité de Vevey a pris la décision d'interdire l'utilisation du fitness urbain situé à proximité de l'embouchure de la Veveyse, ainsi que celle des grils publics installés dans le jardin Doret. Des rubans de signalisation ont été installés pour interdire l'accès à ces espaces.

En revanche, les autorités veveysannes ont décidé de maintenir l'ouverture des parcs, des places de jeu et des préaux d'école tout en interdisant les rassemblements de plus de cinq personnes, conformément aux directives fédérales et cantonales. La Municipalité rappelle que dans ces espaces, il est impératif de conserver une distance sociale de 2 mètres entre les usagers. Des panneaux d'information et d'avertissement ont été placés dans et aux abords des zones pour s'assurer du respect des usagers.

Par ailleurs toujours en raison de la situation sanitaire actuelle, la déchetterie de la Ville de Vevey sera ouverte jusqu'à nouvel avis et en fonction des nouvelles décisions à venir sur le plan fédéral et cantonal selon l'horaire suivant : mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, ainsi que le samedi de 9h à 15h30. L'accès à la déchetterie est limité à 3 voitures et 5 personnes au maximum, collaborateurs de la Ville compris.

## COVID-19 - INFORMATIONS

IMPORTANTES

VILLE DE VEVEY

# Déchetterie de Vevey

En raison de la situation sanitaire liée au coronavirus (Covid-19), la déchetterie de la Ville de Vevey fonctionnera, jusqu'à nouvel ordre, selon l'horaire suivant :

**mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**  
**samedi de 9h à 15h30**

## Conditions d'utilisation de la déchetterie

- en vertu de l'arrêté cantonal du 16 mars 2020, il est interdit de se regrouper dans cet espace à plus de 5 personnes et une distance de sécurité de 2 mètres au moins entre les individus doit être respectée ;
- Les collaborateurs de la déchetterie limiteront l'accès à 3 voitures mais à 5 personnes au maximum, y compris les collaborateurs de la Ville de Vevey ;